CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

LAISSEZ-NOUS ORGANISER VOTRE

VOYAGE DE VACANCES

Voyages aller et retour pour toutes les stations d'été et

TARIFS D'ÉTÉ ET DE CONGRÈS

Aux Stations de la **CALIFORNIE** et de l'Ouest

Tarifs d'été en vigueur du 1er juin au 30 septembre, 1913. Tarifs spéciaux pour Congrès en vigueur pendant tout l'été

SÉCURITÉ--PLAISIR

Signaux électriques, locomotives au pétrole, wagons-lits standard et touriste, wagons d'observation, de lecture et wagon-restaurant.

Service parfait de wagon restaurant

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents du Southern Pacific, ou écrire à,

W. H. STAKELUM, D. P. A., Lake Charles, La.

J. H. R. PARSONS, Gen. Pass. Agt., New Orleans, La.

Car Moteur VIA Y. et M. V.

Nouvelle-Orléans et Baton Rouge

COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE.

	Car Moteur.		Train Réguliers	
Quitte la Nouvelle Orléans	6:55 a m	7:00 a m	3:15 p m	4:15 p m
Arrive à La Place, Drapeau	8:00 a m	8:10 a m	.....	5:23 p m
Arrive à Réserve, Drapeau	8:10 a m	8:20 a m	.....	5:30 p m
Arrive à Garyville, Drapeau	8:15 a m	8:25 a m	.....	5:37 p m
Arrive à Lutcher	8:25 a m	8:40 a m	4:18 p m	5:52 p m
Arrive à Convent	8:40 a m	8:57 a m	4:31 p m	6:10 p m
Arrive à Burnside	9:02 a m	9:25 a m	4:48 p m	6:35 p m
Arrive à Baton Rouge	9:45 a m	10:20 a m	5:25 p m	7:45 p m
Quitte Baton Rouge	4:00 p m	2:05 p m	6:10 a m	6:20 a m
Arrive à Burnside	4:48 p m	3:00 p m	6:53 a m	7:23 a m
Arrive à Convent	5:10 p m	3:27 p m	7:10 a m	7:50 a m
Arrive à Lutcher	5:25 p m	3:48 p m	7:22 a m	8:08 a m
Arrive à Garyville, Drapeau	5:37 p m	4:00 p m	.....	8:25 a m
Arrive à Réserve, Drapeau	5:42 p m	4:15 p m	.....	8:33 a m
Arrive à La Place, Drapeau	5:50 p m	4:24 p m	.....	.....
Arrive à Nouvelle Orléans	6:30 p m	5:30 p m	8:30 a m	9:45 a m

Le Car Moteur s'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers détenteurs de billets aux stations de La Place, Réserve ou Garyville, ou à des stations qui sont désignées comme places d'arrêts réguliers, en notifiant l'agent.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St. Charles

PHONE 3618 MAIN.

EST OU OUEST

PRENEZ LE

SOUTHERN PACIFIC

Par Mer jusqu'à New York et la Havane

Par Chemin de fer jusqu'en Californie et dans tout l'Ouest

Demandez pour la littérature gratis. Bureau de billets en ville.

227 RUE ST. CHARLES

PHONE MAIN 4027

EXCURSIONS

—VIA—

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Ramsay, Covington, Claiorne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim

$1.25

(Les prix ci-dessus ne s'appliquent pas à la Nouvelle Orléans le mercredi.)

DIMANCHE SEULEMENT ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Bogalusa, Rio, Sun, Talisheek, Florenville, Maud et Intermédiare.

$1.25

DIMANCHE SEULEMENT

Prix réduits également de Columbia, Main Line et Sud; Tylertown et Stations on Bogue Chitto Branch.

HORAIRE.

(Quitte Nouvelle Orléans les Dimanches et Mercredis.)

Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.

(To Nouvelle Orléans on Dimanches.)

Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station.....6:00 p. m.

Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets,

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.

PHONE MAIN 2926.

L'ILLINOIS CENTRAL

Fournit le Service le Plus Efficace pour

Chicago
St. Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients

Bureau de l'Illinois Central,

141 rue St. Charles.

L & N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS LIMITE

qui quitte la Nouvelle Orléans journellement à 8:00 p. m. un train Pullman ensier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible

Plus amples informations concernant les horaires, etc., au

201 RUE ST. CHARLES.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

Mineral Wells

The T & P Railway

Seule ligne faisant un service directe

DALLAS ET FORT WORTH

Bureau 207 Rue St. Charles.

VENTES A L'ENCAN

PAR FITZPATRICK & HILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de fret non-reclamé.

Par ordre du M., L. & T. R. R. et S. S. Co., La. Western Ry., Iberia & Vermillion R. R. Co., Southern Pacific Co., Atlantic Steamship Lines et Lake Charles & Northern R. R.

Actes de vente 124 de 1890 et 167 de 1898.

Une grande quantité de bonne marchandise de toutes descriptions à l'enchère, MARDI, le 1er juillet à 10 a. m., au Nos. 528-530 rue du Canal, près de la rue Camp.

Très grande quantité de riz, farine et épiceries de toutes descriptions, 5 caisses de chapeaux, 10 barils de marchandises, 1 buggy, 1 wagon a ressort, 15 rouleaux de nattes, une machine à élever, 1 camion pour transporter le sucre, 1 machine à condre, 2 caisses de ferblanterie, 10 barils de verrerie et poterie, 1 demi-pièce de poterie, 3 caisses de cadre de tableaux, 7 boites et paquets de vêtements, 2 caisses de vêtements, 4 boites de moules en fer, materiaux, etc., 1 caisse de couvre nappes, 1 tabouret, 2 cabinets, 1 bureau et une chaise, 2 tables, 1 buffet, 1 reservoir, 1 fourneau, 2 paquets d'écrans de portes, fontes, 1 caisse de C. F. produits, 2 caisses de graisse, demi-baril d'essence, 5 caisses de cirage noir, 1 caisse de brillant pour souliers, 5 boites de papiers imprimés, boite de savon, incubateur, caisse de macaroni, boite de lampes, rouleau de corde, 4 boites de médecine, 2 berceuses, balais, boites de piano vides, papier peint, Bougies, 1 lot de bouchons, 1 support en fer, 1 caisse lithographie, 10 rouleaux linoleum, 16 rouleaux de solides nattes chinoises, 15 douzaines de chemises, 1 caisse de sacs à main, en cuir, et un grand nombre d'articles trop nombreux pour pouvoir être décrits.

CONDITIONS — Comptant; pas de limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

juin15,29juillet7

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cable Piano Co. vs. William P. Jones.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,242 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano "Conover," No. 80,517; une couverture de piano, un tabouret de piano.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle Orléans.

TESSIER & TESSIER, Avocats pour le demandeur.

juin22,26juillet1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mlle L. A. Dickerson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 3,728 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, juge de la Deuxieme Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au carré connu comme le Foundry Green, borné par la rue Patterson, l'avenue Pelican, la rue Bellville et l'avenue Elmira dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 7 juillet 1913, à 10 h. 30 a.m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un mobilier de salon 9 pièces, deux tables M. T., une lampe de salon, trois vases, deux pendules, huit tableaux, trois berceuses W., 1 berceuse simple, une machine à coudre "Singer," No. 12701570, quatre paires de rideaux de dentelles, quatre abat-jours, deux lampes, une armoire G. D., un lavabo, 2 toilettes, 1 table de jeu, un service de lavabo 6 pièces, nattes pour deux chambres, 2 morceaux de nattes, une machine à coudre "New Home," une machine à coudre "Singer," un buffet, un buffet de cuisine, une table de salle à manger, un fourneau à essence, cinq chaises, 1 bol pour "punch" et huit verres, 1 service à limonade (7 pièces), un service à vin (9 pièces).

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT, Constable, Deuxième Cour de Cité.

WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demandresse.

juin24,29juillet7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de L. Girot et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,172 — Division C — Attendu que Jeanne Girot, épouse de Stephen E. Redmann, et Blanche Marie Girot, épouse de Victor J. Gondolf, ont présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration en commun dans la succession de L. Girot et épouse, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit a la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. R. KER, Avocat.

29juin29juillet3,8

Succession de Mme Christina Rice, épouse de Wm. J. Querens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,163 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Querens, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FREDERIC C. QUERENS, Avocat.

26juin26,29juillet2

Succession de Charles Philip Escaig et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,803 — Division C — Avis est par le présent donné d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Joséphine Weintraub, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. W. WRIGHT et J. D. NIX, JR., Avocats pour le demandeur.

juin27juillet1,6

AVIS AUX CREANCIERS

En l'affaire de la Liquidation de Guet & Senac, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,280 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. McGuire, C. Leslie McGuire et E. L. Tete, liquidateurs ci-inclus de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CHAS. T. STARKES, Avocat.

25juin—25,29juillet4

VENTES A L'ENCAN — Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Llyod Posey

No. 99220—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet

MARDI, 1er JUILLET, 1913

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 27 mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Sept étendues de terre dans le Troisième District de cette ville, désignées par les lettres N, O, P, Q, R, S et T, sur l'avenue Jordan commençant à peu près à 585 pieds de l'encoignure de la rue Johnson (Miro) projectant et chaque étendue mesure ci-après à savoir: Etendue N mesure 195 pieds de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes paralleles; de là adjacent à l'étendue N vient l'étendue O, et ainsi de suite en succession viennent les étendues P, Q, R, S et T respectivement, et mesurent respectivement 195 pieds 2 lignes de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces étendues ayant une profondeur, respectivement, de 325 pieds du côte ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne de division de l'étendue au Couvent des Ursulines. Etendue T a une profondeur et face de 325 pieds au Florida Walk.

2. Une autre étendue de terre située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans et mesurant 911 pieds 7 pouces 4 lignes de face le long de la ligne nord du Florida Walk (projectant), sur 1,512 pieds 8 pouces 11 lignes de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant au côté sud de la rue Treasure (projectant) sur laquelle ligne elle a une façade de 911 pieds 7 pouces 4 lignes. L'étendue est borné sur l'est ou côté inférieur par la terre du Collège de St. Croix, et sur l'ouest par la terre actuellement ou dernierement appartenant aux Religieuses du Couvent des Ursulines.

3. Ilet, (ou ancien No., 2410 nouveau No., 2411 No. revisé, borné par les rues Patriots, Monroe (maintenant Tupelo), Hancock (maintenant avenue St. Maurice) et la ligne de Briggs et contenant dix-sept terrains, numérotés de 1 à 17.

4. Ilet No. 91, sur un plan de Journot, et borné par les rues Gordon, Monroe, ligne de Briggs, et la rue Patriots, et contenant sept (7) terrains, numérotés de 1 à 7.

5. Ilet No. 98, sur un plan de Journot, borné par la rue Foy, l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, contient cinq terrains numérotés de 1 à 5.

6. Ilet No. 99, sur un plan de Journot, et borné par la rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) et les rues Foy et Cato et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18.

7. Ilet No. 101, sur un plan de Journot, et borné par la rue Canonge ou la ligne Lesseps, et les rues Pillé, Foy et Cato, et contient quatorze terrains numérotés de 1 à 14.

8. Ilet No. 102, sur un plan de Journot, borné par les rues Pillé, Lesseps, plantation Line et rue Cato, contenant un terrain numéroté 1.

9. Ilet No. 103, sur un plan de Journot, borné par les rues Delery, Pillé, Solon et Cato, et contient vingt-trois terrains numérotés de 1 à 23 respectivement.

10. Ilet No. 106, sur un plan de Journot et borné par les rues Monroe, Solon, Pelopidas et Gordon, et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

11. Ilet No. 108, sur un plan de Journot, borné par l'avenue St. Maurice, les rues Tricou, Pelopidas et Solon, et contient seize terrains numérotés de 1 à 16 respectivement.

12. Ilet No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Solon et Pelopidas, et contient dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

13. Ilet No. 110 sur un plan de Journot, borné par les rues Pelopidas, Solon et Delery et la ligne Lesseps, contenant dix terrains numérotés de 1 à 10.

14. Ilet No. 111, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Mandolin et Pelopidas, et contenant dix-sept terrains numérotés de 1 à 17.

15. Ilet No. 115, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Benton, Livingston et Pelopidas, contenant six terrains, numérotés de 1 à 6.

16. Ilet No. 116, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon et Mandolin et la ligne de Briggs, et contenant huit terrains numérotés de 1 à 8, respectivement, et le dit ilet borné sur un plan de ville, par les rues Gordon, Monroe, Mandolin et Pelopidas.

17. Ilet No. 117, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Mandolin et Tupelo et la ligne de Briggs, contenant vingt et un terrains numérotés de 1 à 21 respectivement.

18. Ilet No. 118, sur un plan de Journot, et borné par les rues Hancock, Monroe, Stephen, Girard et Mandolin et contient vingt-six terrains numérotés de 1 à 26 respectivement.

19. Ilet No. 119, sur un plan de Journot, borné par les rues Hancock, actuellement avenue St. Maurice, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin, contenant vingt-quatre terrains numérotés le 1 à 24 respectivement.

20. Ilet fractionnaire No. 120, borné par les rues Mandolin et Tricou et la ligne de la plantation Lesseps, l'entier carré étant borné par les rues Delery, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin; cinq terrains sur le dit ilet, numérotés de 1 à 5 respectivement.

21. Ilet fractionnaire No. 121, borné par les rues Stephen, Girard, l'avenue St. Maurice, la ligne de Briggs, et la ligne Lesseps, l'entier ilet d'après un plan de ville, étant borné par l'avenue St. Maurice, les rues Stephen, Girard, Tricou et Leonidas. Onze terrains dans le dit ilet, numérotés de 1 à 11 respectivement.

22. Ilet fractionnaire 122 ancien No., borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo et l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, et l'entier ilet étant borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo, Leonidas, avenue St. Maurice. Huit terrains dans le dit ilet numérotés de 1 à 8 respectivement.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a en un et deux ans, représenté par billets payables à l'ordre de celui que les fera et par lui endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété transmise et avec toutes les clauses usuelles et ordinaires. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et 1913 et pour tous les certificats et pour frais de l'acte de vente devant un notaire choisi par le vendeur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

JOHN DYMOND, JR., Avocat.

mai31juin1,8,15,22,29juillet1

VENTES A L'ENCAN — Par DANZIGER & TESSIER

VENTES A L'ENCAN — Par DANZIGER & TESSIER

VENTES A L'ENCAN — Par DANZIGER & TESSIER

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de rapport, double sur un grand terrain, Nos. 3918-3920 rue Laurel et augmentant les valeurs des bâtisses — Septième District.

Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,258 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No. 359 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la ci-dite cour, Division C, Dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — La maison double à un étage en bois, Nos. 3918-3920 rue Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côte sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Laurel, Général Taylor, Austerlitz et Annonciation. La dite parcelle de terre mesure trente-six (36) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de plus ou de moins en profondeur entre lignes parallèles et est formée du tout du terrain seize et d'une partie du terrain No. dix sept. Suivant le plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, D. V. V., daté du 14 août 1906, (commençant à un point cent vingt (120) pieds de distance de l'encoignure des dites rues Laurel et Austerlitz).

Deuxièmement — Deux certains terrains, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Quince, Holly Grove, Heaton et Hamilton, désigné comme l'Ilet No. 663, anciennement l'Ilet No. 315, lesquels terrains sont désignés par les numeros 11 et 12 sur un certificat de l'arpentage fait par Walter J. Seghers, sous-arpenteur de la ville, le 16 août 1912, et mesurant d'après le dit arpenteur, chacun trente (30) pieds un (1) pouce de face, sur la rue Heaton par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Troisièmement—Trois certains terrains dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers, par les Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Deux certains terrains dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désignés sur le dit plan par Walter J. Seghers par les Nos. 21 et 22, et mesure chacun trente (30) pieds et un (1) pouce de face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit (108) pieds et dix (10) pouces entre lignes évales et parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans; la dite partie de crédit s'il y en a, devant être garanti par hypothèque et privilèges pour la dite partie de crédit non payée et devant être représentée par le lien de vendeur portant un intérêt de sept pour cent à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de securité pour protéger le possesseur des dits billets. Toutes les taxes pour l'année courante devant être payées au prorata depuis la date de l'acte de vente. Tous les loyers devant appartenir aux propriétés jusqu'à la date que l'acte de vente soit signé. Tous les certificats devant être aux frais des propriétés. Les actes de vente devant être passés devant W. G. Rogers, notaire, aux frais des acquereurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec le dit encanteur au moment de l'adjudication.

W. F. BREWER, Avocat.

juin8,15,22,29juillet6,10

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,178 — Division E — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann, dossier No. 88,178, dit ordre daté et signé 12 juin 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 17 juillet 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certain terrains de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou de qui en dépendent de quelque façon, situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No. 18 (faubourg de Greenville) borné par les rues Magasin, Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Walnut, lequel le dit terrain est désigné sur un plan par Pillé, voyer, annexé à un acte de partage entre la veuve et heritiers de Joseph R. Damonte, par un acte devant R. L. Tullins, notaire publique défunt, sur le 19 avril 1897 par les numéros onze et douze et mesurent chacun, d'après dit plan, trente pieds de face à la rue Walnut, sur 190 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 11 forment le coin des rues Meadow et Walnut, le dit acte étant dûment enregistré dans le bureau de "Conveyance Office" pour cette paroisse dans le livre No. 223 folio 573.

CONDITIONS — Comptant; la vente sujet à n'importe quel bail existant. L'acquéreur doit payé les dépenses de l'acte de vente devant Edouard F. Henriques, notaire public, au moment de l'adjudication. 10 pour cent de dépôt (sans intérêt et sans amende du prix de l'achat avec

J. Onorato REAL ESTATE

Encanteur, 890 rue Commune.

HENRIQUES & DUCHAMP, Avocats pour le demandeur.

juin15,22,29juillet6,13,17

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur du Sixième District

L'ILET ENTIER

borné par les rues Dryades, S. Rempart, Bordeaux et Upperline

—AVEC—

Un cottage simple avec toit en ardoises et magasin No. 4815 rue Dryades

No. 102,704 Cour Civile de District, Division B

SUCCESSION DE FRANÇOIS GRUEZ OU GRUAZ

A l'encan MARDI, 1er juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé, daté et signé le 27 mai 1913, dans l'affaire de la succession de François Gruez ou Gruaz, dossier No. 102,704, et qui m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, MARDI, le 1er juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain carré d'ilet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme Ilet No. 481 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades et sud Rempart (anciennement St. Denis), lequel dit ilet mesure trois cents (300') pieds de face à la rue Bordeaux; trois cents deux (302') pieds six (6") pouces de face à la rue Upperline; soixante-quatorze (74') pieds huit (8") pouces de face à la rue sud Rempart (autrefois Saint-Denis) et cent quinze (115') pieds un (1") pouce sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec toit en ardoises et magasin, connu comme No. 4815 rue Dryades, coin de la rue Upperline, contenant 4 chambres, chambre à bain, salle à manger et cuisine, connections modernes. Location splendide pour fleuristes et capitalistes.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer en plus et en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1913, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication aux moment de la vente, l'acte de vente devant être passé devant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur. Bureau 207 Hennen Bldg.

EDWIN LAIZER, Avocat.

mai29—juin1,8,15,22,29—juilletter

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Marie Eugenie Poché, veuve de Dudley M. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,646 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Emilie M. Poché, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. J. WAGUESPACK, Avocat.

26juin26,30juillet5

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

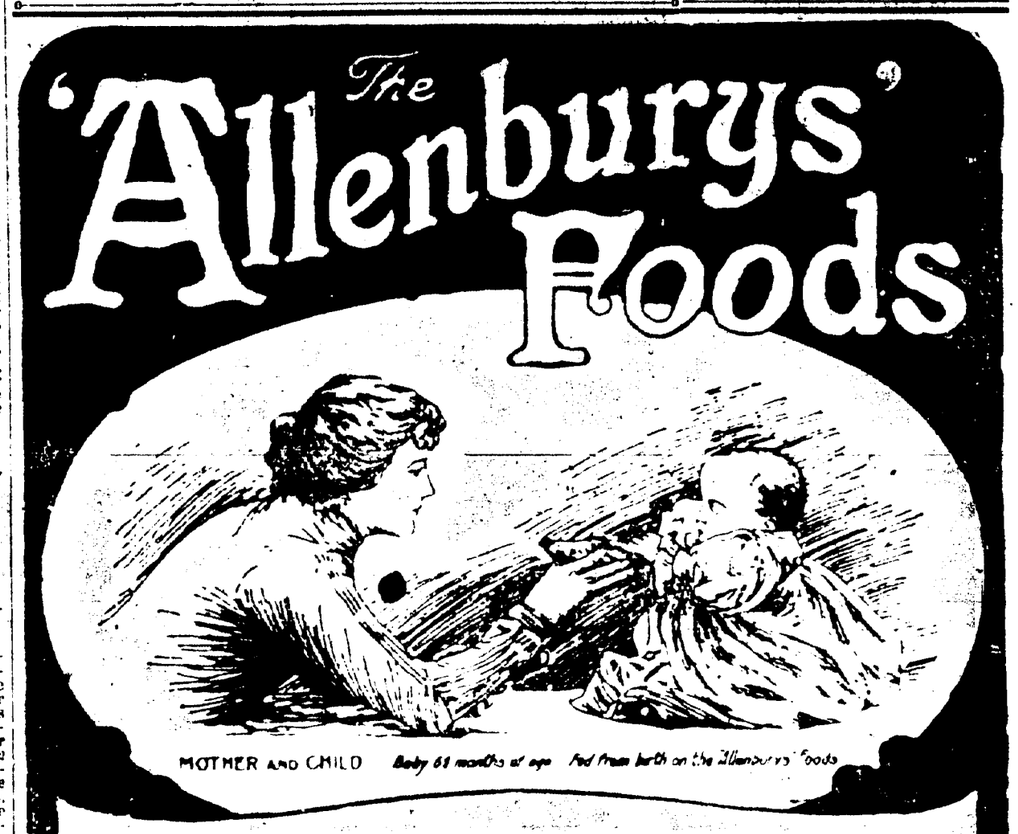

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.